

Le budget ordinaire du Conseil s'établit à quelque 54 millions de dollars. Environ 19 millions servent à des fins de subvention (bourses d'études et subventions à la recherche en sciences et en génie, ainsi que le programme du Conseil des recherches médicales) et le reste est employé pour l'exploitation des laboratoires et pour la réalisation du Programme d'aide à la recherche industrielle, établi par le Conseil. Sur les 2,600 personnes qu'emploie le Conseil, on compte environ 730 scientifiques et ingénieurs.

**Relations avec l'industrie.**—Le Conseil national de recherches s'est toujours intéressé au plus haut point aux applications de la science dans l'industrie canadienne. Depuis 1917, des représentants de l'industrie, du gouvernement et des universités s'efforcent, avec le concours des comités associés du Conseil, de résoudre les problèmes urgents qui se posent dans les domaines industriels et économiques. Un échange constant de personnel et de renseignements s'effectue entre les laboratoires du Conseil national de recherches et ceux de l'industrie et près de 90 p. 100 du travail du Conseil a trait aux recherches appliquées destinées à des usages industriels. Le Conseil entreprend à forfait des recherches relatives à des entreprises particulières et s'occupe de travaux d'essais et de normalisation de tous genres. Les découvertes faites dans les laboratoires du Conseil sont brevetées, puis mises à la disposition des fabricants par l'entremise de la *Canadian Patents and Development Limited* (voir p. 122).

Le Service de renseignements techniques est un des grands domaines d'activité du Conseil. Son personnel se compose d'ingénieurs itinérants, qui visitent des établissements manufacturiers, et de chercheurs spécialisés qui, postés à Ottawa, peuvent consulter les ouvrages techniques mis à leur disposition à la bibliothèque du Conseil. Toutes les demandes sont étudiées, mais le Service est tout particulièrement désireux de venir en aide aux petits établissements où les facilités de renseignements ou de recherches font défaut. Le Service donne des conseils, à titre gracieux, sur tous les aspects concernant les matériaux et méthodes, l'outillage industriel, l'organisation de l'usine, l'emballage, les primes de rendement aux ouvriers et la vérification des stocks.

En 1962, le Conseil a commencé à accorder une aide financière directe aux industries canadiennes qui entreprennent des travaux de recherches. Il consent des subventions pour recherches appliquées et travaux de perfectionnement à long terme. L'aide est à frais partagés, l'industrie versant au moins la moitié des fonds nécessaires à chaque projet. Les sociétés de toute importance et représentant un vaste secteur de l'activité industrielle ont droit à cette aide, et elles conservent tous les droits découlant des travaux accomplis. En 1963-1964, le Conseil a versé \$1,600,000 en subventions à 56 maisons canadiennes pour 88 projets de recherches. Ce travail a aussi créé plus de 350 nouveaux postes dans le domaine des recherches.

**Bourses et subventions.**—Depuis sa fondation en 1916, le Conseil soutient les universités qui font des recherches en sciences et génie. Cette aide a été d'un précieux secours pour les universités car, elle leur a permis de mettre sur pied les excellentes écoles de gradués que l'on trouve aujourd'hui au Canada. Les subventions aux particuliers constituent la plus grande partie du programme d'aide aux universités. Elles comprennent notamment des subventions qui permettent au personnel universitaire d'embaucher des assistants de recherche et d'acheter le matériel nécessaire, des bourses de perfectionnement aux diplômés et des bourses post-doctorales. Environ 1,400 subventions de recherches et 850 bourses d'études et de perfectionnement ont été accordées au cours de l'année terminée le 31 mars 1964, ce qui représente une somme de \$12,600,000.

Le reste du programme d'assistance, qui a pour objet de favoriser et d'encourager les recherches dans les universités, se partage entre la publication de sept revues canadiennes de recherches, des contributions à des organismes et à des travaux scientifiques, la représentation canadienne au sein de syndicats scientifiques internationaux et le coût administratif du programme. Les sommes dépensées dans ces divers domaines d'activité au cours de l'année 1963-1964 ont atteint \$1,140,000. On trouvera un exposé détaillé du programme d'assistance du Conseil dans le *Report on University Support*.